



**Synthèse suite à la réunion publique
de concertation et d'informations
organisée par notre association
le 8 octobre 2019 à Cannes La Bocca**

Nous, Syndicat d'Initiatives et de Défense de La Bocca (SID), comme suite à notre réunion publique d'information sur le projet "Nouvelle Gare TGV de La Bocca et des aménagements y attendant" ayant réuni 253 personnes (Cannois, Grassois, Mandolociens) avec un public majoritairement Boccassiens le mardi 8 octobre dernier, nous nous sommes engagés à élaborer un travail de synthèse quant à notre avis sur le projet. Nous avons tenu notre engagement en favorisant l'intérêt général des citoyens en effectuant cette synthèse en date du vendredi 11 octobre suivant. C'est dans cet objectif que nous en faisons le constat suivant.

Depuis le 10 avril 1863, arrivée du chemin de fer dans les Alpes-Maritimes, et chance pour Cannes d'accueillir le passage de la grande ligne "Paris-Lyon- Méditerranée", aucun grand investissement ferroviaire n'a été réalisé.

Il y a seulement 6 mois, le tout-rail sur le Frayère, datant de 1861, situé à quelques mètres de l'usine "Thalès", 1er site européen de construction de satellites, a été remplacé. Aussi, la gare dite de "Cannes Marchandises", au cœur du quartier de La Bocca en plein devenir (Campus universitaire, Cinéma multiplexe, Palais des sports, pépinières d'entreprises, ...) compte 23 hectares qui n'attendent qu'à devenir la plateforme d'élan du train pour les Alpes-Maritimes vers l'Italie.

C'est en ce sens que l'ensemble de ce projet nous semble donc être un petit geste pour La Bocca ... Un grand pas pour Cannes, La Communauté d'Agglomérations Cannes Pays de Lérins, La Communauté d'Agglomérations de Grasse, Cap Azur et les Alpes-Maritimes.

Dans cette optique, nous, Syndicat d'Initiative et de Défense des Boccassiens, unis avec l'ensemble de nos membres et de l'ensemble des Boccassiens concertés lors de notre réunion publique, demandons les choses suivantes :

- La réalisation des 4 voies à quai en gare d'Antibes et de Cannes pour garantir un trafic ferroviaire (Ouest > Est) optimisé et fiable.

- La création d'une nouvelle passerelle ville/ville à Antibes assurant les déplacements piétons entre la gare d'Antibes et le bus tram qui bientôt desservira le "Pôle d'échanges Multimodal" (mesure complémentaire que nous demandons également à être étudiée).
- Valoriser encore plus la nouvelle gare de Cannes et son pôle d'échanges multimodal grâce aux travaux à réaliser dans l'enceinte de la gare notamment par l'organisation de flux séparés des circulations "voyageurs entrants" et "voyageurs sortants". Nous pensons que la réussite architecturale et fonctionnelle de la gare de Cannes mérite un intérêt plus poussé à ce sujet.
- Concernant le positionnement de la Nouvelle Gare TGV de La Bocca actuelle "Gare Cannes Marchandises", il en ressort que l'emplacement le plus stratégique est celui du côté dit du SICASIL car, outre le fait que ce lieu offre les meilleures fonctionnalités de déplacement et de circulation des trains, bus et automobiles, l'entrée par l'avenue Pierre Sénard serait une erreur tant par l'espace restreint qu'il propose que par sa proximité de la nouvelle zone de piétonisation.
- Maintenir en lieu et place la gare actuelle de La Bocca, parfaitement en capacité de devenir, à moindre frais et travaux, une gare d'échanges multimodaux grâce aux bus de la ligne BHNS, des lignes interdépartementales et des modes de transports doux (vélos, navettes autonomes) par la simple édification d'un quai de 120 mètres de long à réaliser dans son emprise ferroviaire.
- Etudier la faisabilité de l'isolement commercial et non fonctionnel de la ligne "Cannes-La Bocca / Grasse". Dans cette dernière commune, déjà dotée d'un pôle d'échange multimodal, les 3 voies à quai et de réserve autorisent un stationnement optimisé et sécurisé de rames. Le temps de parcours vers Mouans-Sartoux (1ère gare de croisement du parcours) de 6 à 8 minutes peut être encore vu à la baisse, tout comme les 6 à 10 minutes réalisées entre Mouans-Sartoux et Ranguin (cf. Lien ci-après : https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/sud_provence_alpes_cote_d_azur/FH_04_Mandelieu_Grasse_Cannes_Nice_Vintimille_02_septembre_2019_tcm65-104502_tcm65-113868.pdf). A cet égard, l'engagement de la SNCF ayant doté ce parcours du dispositif ERTMS niveau 2 est un signal fort et encourageant, visant à faire de cette ligne la jumelle de la ligne littorale "Service Express Métropolitain RER", que nous appelons au plus vite de nos vœux. Dès lors, le trajet des 700 mètres en voie unique entre la halte TER "Le Bosquet" et la nouvelle gare de La Bocca BV (bâtiment voyageurs) réhabilitée, pour être en adéquation avec les nouvelles mobilités, serait réalisable dans les meilleures conditions de sécurité.

- Investir dans la construction d'un quai de 110 à 120 mètres de long (rame de 109 mètres) serait le seul investissement lourd à réaliser puisque les passagers débarqueraient sur un "quai jardin"(comme il n'en existe nulle part ailleurs !). La remontée vers Grasse par ce "carrousel ferroviaire" serait quasi immédiate, les flux de voyageurs venant du quai Sud côté Boulevard du Midi, passage Annick Galéra, ne se mélangeant pas. Outre 93 millions d'euros d'économies, cette solution offre l'avantage avéré et certain de multiplier l'offre ferroviaire reliant la cité du cinéma à celle des parfums.

Association reconnue d'utilité publique incontournable sur le secteur de La Bocca et très concerné par ce projet qui offre indéniablement une chance au Boccassiens de s'épanouir dans leur quotidien mais également d'ouvrir La Bocca à une dynamique pour nos commerçants Boccassiens, le SID sera présent aux prochaines réunions d'informations et/ou de concertation proposées et se tiendra à disposition pour tout renseignement complémentaire dans le but de représenter et défendre toujours au mieux l'intérêt général des Boccassiens.

M. Laid Bouzetit
Président du SID
*Agissant avec le soutien
de tous les membres du SID*